



RAPPORT ANNUEL

FAITS MARQUANTS 2014

4



LE SIEVD ACTEUR PUBLIC DE LA GESTION DES DÉCHETS

6

- La gestion des déchets sur le territoire
- L'organisation du SIEVD, des décisions aux actions

8
10

AGIR EN AMONT POUR LA RÉDUCTION ET LE TRI DES DÉCHETS

12

- Accompagner les collectivités adhérentes
- Prévenir la production de déchets
- Sensibiliser la population

14
16
19

TRAITER ET VALORISER POUR TRANSFORMER LES DÉCHETS EN RESSOURCES

22

- Améliorer et développer les équipements
- Trier et recycler les matériaux
- Produire de l'énergie et des ressources

24
26
30

SYNTHÈSE DES FLUX

32

BILAN FINANCIER

34



STÉPHANIE DAUMIN
Présidente du SIEVD
 Maire de Chevilly-Larue

L'année 2014 fut une année de transition pour le SIEVD, au cours de laquelle la nouvelle équipe syndicale a pu prendre la pleine mesure des enjeux qui attendent le syndicat lors de cette mandature, que ce soit en matière de réduction de la production de déchets, d'amélioration des performances de valorisation mais également de gouvernance.

L'appui des services et la gestion rigoureuse laissée par nos prédécesseurs auront indéniablement facilité l'appropriation de ces enjeux et la définition des orientations stratégiques visant à réunir les conditions financières, techniques et environnementales pour envisager sereinement l'avenir, dans un contexte institutionnel en pleine mutation.

En effet, alors que les réflexions sur la construction de la métropole du Grand Paris s'efforcent de prôner les bienfaits automatiques des démarches de mutualisation, il convient de souligner que les synergies créées de longue date avec les acteurs économiques du territoire du SIEVD tels que la SEMMARIS et Aéroport de Paris, permettent, entre autres, aux adhérents de bénéficier d'un coût de traitement des déchets inférieur à la moyenne francilienne.

Ces gains d'efficacité démontrent, sans nul doute, la pertinence d'une échelle de proximité pour l'exercice des compétences dont nous sommes responsables. Son maintien revêt un intérêt non négligeable pour la recherche de bénéfices environnementaux et la maîtrise du coût de la gestion des déchets supporté par les usagers par le biais de la TEOM.

Toutefois, ceci n'exclut pas l'engagement d'un dialogue avec d'autres syndicats de traitement sur les possibilités de coopération, dès lors que la réduction des impacts environnementaux, le coût et la qualité de service s'en trouvent optimisés.

La pérennité et l'amélioration de la qualité du traitement de nos déchets supposent également une anticipation des évolutions réglementaires et techniques futures, et nécessitent que le SIEVD se dote d'outils de traitement performants pour faire face aux nouveaux défis du développement durable.

Dans ce domaine, le plan pluriannuel d'investissement aura connu des avancées significatives en 2014, avec la finalisation des études pour l'amélioration de la performance énergétique de l'usine d'incinération et la poursuite des réflexions sur la modernisation du centre de tri des déchets recyclables qui nous permettra de faire face, à l'horizon 2022, à l'obligation de tri de nouveaux emballages, en particulier dans le domaine des plastiques.

Le programme local de prévention, initié en 2009, est quant à lui arrivé à terme au 31 décembre 2014. Sa mise en œuvre aura engendré une réduction de plus de 5% de la production de déchets sur notre territoire, notamment grâce à la mobilisation des collectivités. Ce résultat est encourageant mais nos efforts doivent se poursuivre dans le cadre du nouveau programme en cours d'élaboration pour faire évoluer durablement les comportements.

Enfin, nous pouvons nous féliciter de la désignation du syndicat parmi les 58 lauréats de l'appel à projets national « territoires zéro gaspillage, zéro déchet » lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. En cette année de COP 21 – conférence internationale sur le changement climatique -, cette démarche d'exemplarité constitue une véritable opportunité pour le SIEVD de faire valoir ses atouts et de conforter son rôle moteur pour l'émergence d'un modèle d'économie circulaire sur son territoire.

FAITS MARQUANTS 2014



13-18 AVRIL

PLEIN SUCCÈS POUR LES JOURNÉES ÉCO-CRÉATIVES

Dans le cadre de la Semaine du développement durable 2014, le SIEVD et la ferme du Parc des Meuniers ont organisé, comme en 2013, un forum scolaire de 4 jours pour les classes de CE2 et une journée ouverte à tous les habitants, petits et grands. Au total, 1415 personnes, dont 615 enfants, ont participé à cet événement, désormais intitulé « Les journées éco-crétives ».



JUIN

MISE EN PLACE DU NOUVEAU COMITÉ SYNDICAL

Suite aux élections municipales de mars 2014, le nouveau comité syndical du SIEVD s'est réuni le 3 juin 2014 pour élire son exécutif. Madame Stéphanie Daumin, Maire de Chevilly-Larue, a été désignée Présidente du Syndicat à l'unanimité. Une visite des équipements a ensuite été organisée.

Toutes les conditions sont ainsi réunies pour que le SIEVD poursuive le travail engagé avec ses collectivités adhérentes, pour une gestion efficace et durable des déchets, au service des habitants, et en étroite partenariat avec la SEMMARIS.



SEPTEMBRE

DÉBUT DE LA COLLECTE DU MOBILIER USAGÉ AVEC ÉCO-MOBILIER



Le dispositif de collecte des meubles usagés a fait ses premiers pas en 2014, dans le cadre du contrat territorial de collecte du mobilier conclu avec Éco-mobilier en décembre 2013. Une première benne Éco-mobilier a été installée à la déchèterie à Chevilly-Larue. Un soutien financier est également prévu pour les meubles usagés encore présents dans les bennes d'encombrants ou de bois sur les autres déchèteries, et ceux issus de la collecte en porte à porte des encombrants.



22 NOVEMBRE

RÉCUP'PARTY, UN NOUVEL ÉVÉNEMENT DÉDIÉ AU RÉEMPLOI

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le SIEVD a organisé sa première « Récup'party », place des Nautes à Choisy-le-Roi. Au programme : des ateliers de réparation (raccommodage de vêtements, réparation de vélos ou de petits électro-ménagers...) et une zone de « gratuité », permettant à chacun de déposer ou récupérer des livres, vêtements ou jouets. Avec près de 500 participants, l'opération a fait carton plein et pourra être reconduite à l'avenir par les collectivités adhérentes, grâce au « kit événementiel » spécialement créé à cette occasion.



NOVEMBRE-DECEMBRE

CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Après celle réalisée en 2009, cette nouvelle campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles a permis d'analyser la composition des poubelles des ménages des différentes communes du territoire. L'occasion, tout en évaluant le programme local de prévention, de définir de nouvelles orientations en matière de prévention et de tri des déchets.



24 DECEMBRE

LE SIEVD, «TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE, ZÉRO DÉCHET»

Le SIEVD figure parmi les 58 territoires français lauréats de l'appel à projets national « Territoires zéro gaspillage, zéro déchet » lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. À ce titre, le syndicat entend engager une démarche exemplaire et participative de promotion de l'économie circulaire, mobilisant l'ensemble des acteurs locaux. Trois objectifs principaux sont fixés : réduire toutes les sources de gaspillage, donner une seconde vie aux produits et valoriser tout ce qui peut l'être.



LE TERRITOIRE DU SIEVD



LE SIEVD

ACTEUR PUBLIC DE LA GESTION DES DÉCHETS

Le SIEVD, Syndicat mixte Intercommunal pour l'Exploitation, la gestion et la Valorisation des Déchets de la région de Rungis a pour mission le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés de ses 10 communes adhérentes. En 2009, il s'est également doté d'un Programme Local de Prévention des déchets, avec l'ambition de réduire de 7 kg/hab la production de déchets à l'horizon 2014.

10 collectivités
adhérentes

218 553
habitants

(référence : INSEE 2014,
source SINOE)

3 MISSIONS 3 PHARES

- Tri, traitement et valorisation des déchets collectés par les collectivités adhérentes et par la SEMMARIS sur le MIN de Rungis
- Prévention des déchets, via un Programme Local de Prévention des Déchets 2009-2014
- Sensibilisation des habitants au tri et à la prévention, en lien avec les collectivités adhérentes

154 380 t

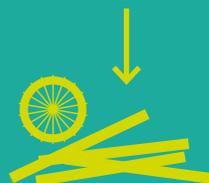
DE DÉCHETS TRAITÉS EN 2014



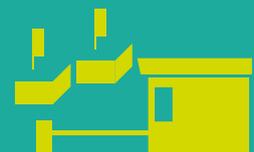
COLLECTES
SÉLECTIVES
EMBALLAGES,
PAPIERS ET
VERRE



ORDURES
MÉNAGÈRES



OBJETS
ENCOMBRANTS



DÉCHETS ISSUS
DES 3 DÉCHÈTERIES
INTERCOMMUNALES
DE FRESNES/CHEVILLY-
LARUE, CHOISY-LE-ROI,
VILLENEUVE-LE-ROI

LA GESTION DES DÉCHETS

Sur le territoire du SIEVD, comment s'organise la gestion des déchets ?
Qui fait quoi ? Comment les différents flux sont-ils triés, collectés puis valorisés ?

COLLECTE

par les collectivités territoriales

RÉDUCTION DES DÉCHETS

compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, collecte des textiles usagés...

DISTRIBUTION

FABRICATION

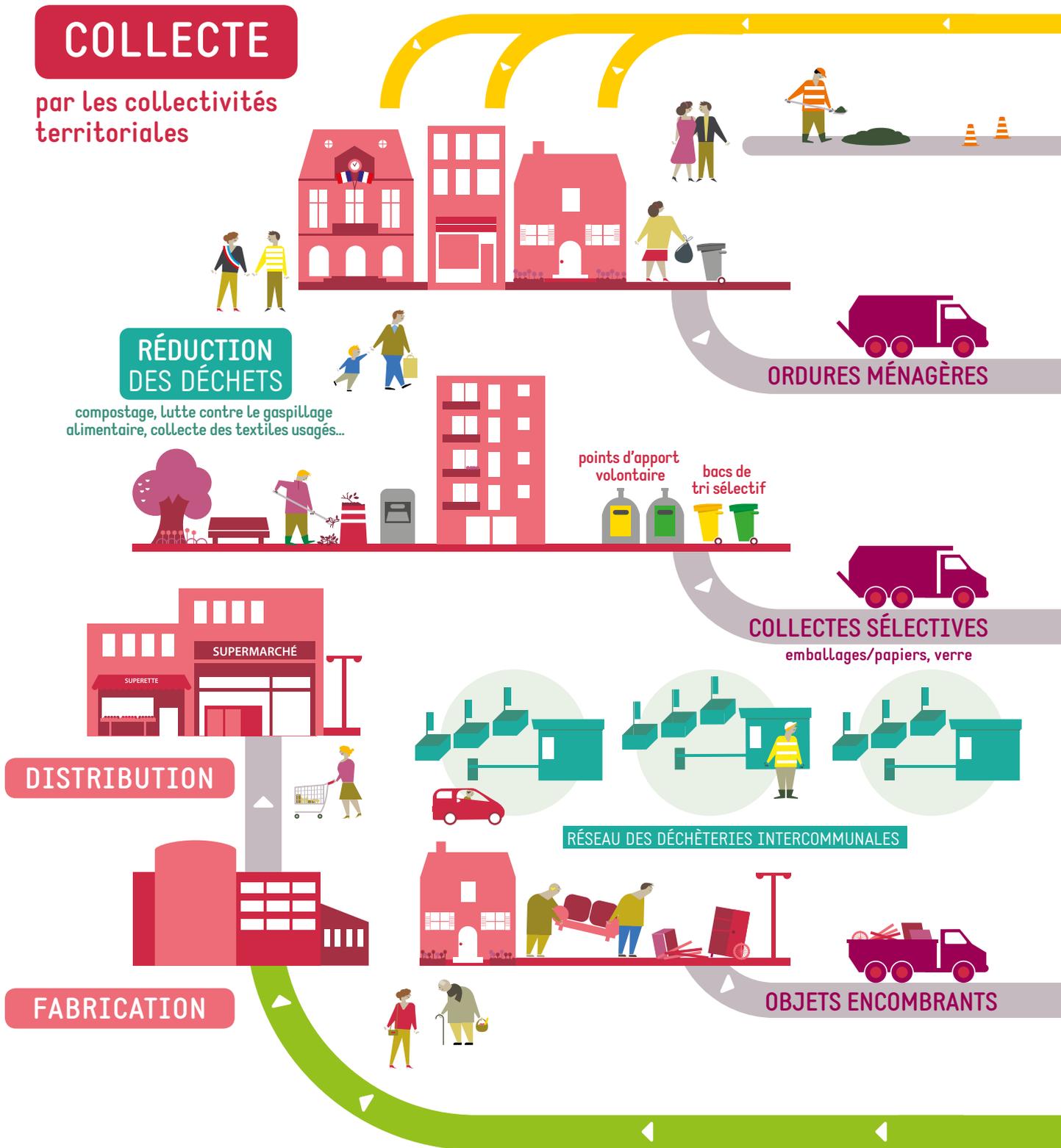
ORDURES MÉNAGÈRES

COLLECTES SÉLECTIVES

emballages/papiers, verre

RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

OBJETS ENCOMBRANTS



TRAITEMENT

par Le SIEVD

ALIMENTATION DES RÉSEAUX DE CHALEUR

SICUCV

SOUS-COUCHE ROUTIÈRE

mâchefers

vapeur

AÉROPORT DE PARIS-ORLY

SEMMARIS

INDUSTRIELS BANAUX

DIB (DÉCHETS INDUSTRIELS BANAUX)

DIB

MARCHÉ INTERNATIONAL DE RUNGIS

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

VALORISATION MATIÈRE

UNITÉ D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

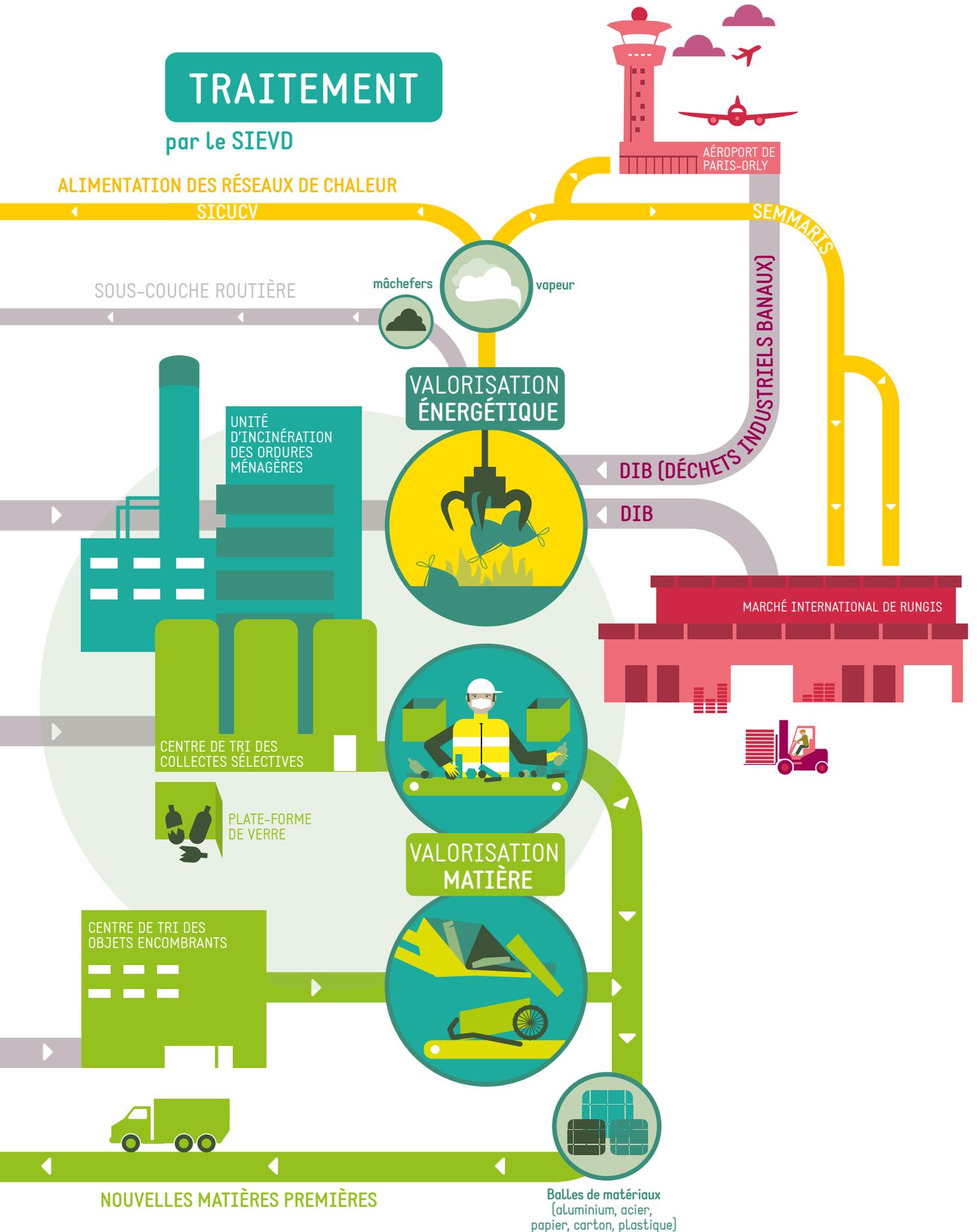
CENTRE DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES

PLATE-FORME DE VERRE

CENTRE DE TRI DES OBJETS ENCOMBRANTS

NOUVELLES MATIÈRES PREMIÈRES

Balles de matériaux (aluminium, acier, papier, carton, plastique)



L'ORGANISATION DU SIEVD

DES DÉCISIONS AUX ACTIONS

Le SIEVD, établissement public de coopération intercommunale, est administré par un Comité syndical, composé de 20 élus locaux représentant ses 10 collectivités adhérentes. Pour mettre en œuvre la politique ainsi définie, une équipe de 11 agents est à pied d'œuvre, aux côtés des exploitants des installations du SIEVD.

ÉLUS

Le Comité syndical du SIEVD

Au sein du SIEVD, chaque commune adhérente est représentée par deux délégués élus par leur Conseil Municipal et la Communauté d'Agglomération de Val de Bièvre par six délégués élus par le Conseil de Communauté. Tous constituent l'assemblée délibérante du SIEVD : le Comité syndical, un lieu de décisions

mais aussi d'information et d'échange, à l'écoute des besoins et questions des collectivités adhérentes en matière de gestion des déchets. Le Comité syndical :

- détermine les grandes orientations permettant au SIEVD d'exercer ses missions,
- vote le budget, autorise l'engagement des dépenses et la perception des recettes et fixe la participation financière des villes adhérentes et des partenaires extérieurs, statue sur les comptes du syndicat et décide de l'affectation des résultats,

→ adopte les programmes de travaux nécessaires et fixe les modalités de leur financement, en sollicitant les subventions existantes,

- lance les procédures de mise en concurrence pour la passation de tous les marchés et autorise le Président à les signer,
- élit le Président et les Vice-Présidents du Bureau Syndical, et crée les postes de personnel nécessaires au fonctionnement du syndicat.



STÉPHANIE DAUMIN
Maire de Chevilly-Larue
Présidente du SIEVD



SAKINA HAMID
Maire-Adjoint
de Villeneuve-Le-Roi
1^{er} Vice-Présidente, en charge
du réseau des déchèteries



MARIE CHAVANON
Maire-Adjoint de Fresnes
2^e Vice-Présidente,
en charge des finances
et du personnel



DANIEL PIGEON-ANGÉLINI
Maire-Adjoint
de L'Haÿ-les-Roses
3^e Vice-Président, en charge
de la valorisation matière



NADIA BRAHIMI
Maire-Adjoint
de Choisy-le-Roi
4^e Vice-Présidente, en charge
de la prévention des déchets



RICHARD DELL'AGNOLA
Maire de Thiais
5^e Vice-Président,
en charge des affaires
juridiques et des travaux



CHRISTIANE RANSAY
Conseillère Municipale
Déléguée d'Arcueil
6^e Vice-Présidente, en charge
de la communication

ABLON-SUR-SEINE

ÉRIC GRILLON
Maire

CÉDRIC TIPHINEAUD
Conseiller Municipal

CHEVILLY-LARUE

RENAUD ROUX
Conseiller Municipal

CHOISY-LE-ROI

BERNARD BOIVIN
Conseiller Municipal

RUNGIS

RAYMOND CHARRESSON
Maire

PATRICK LEROY
Conseiller Municipal Délégué

THIAIS

KATARINA HAMADA-LARKEY
Maire-Adjoint

ORLY

CHRISTINE JANODET
Maire

GENEVIÈVE BONNISSEAU
Conseillère Municipale

VILLENEUVE-LE-ROI

DOMINIQUE FOSSOYEUX
Maire-Adjoint

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VAL DE BIÈVRE

ARCUEIL

CHRISTIAN MÉTAIRIE
Maire-Adjoint

FRESNES

PHILIPPE LECOMTE
Conseiller Municipal Délégué

L'HAÏ-LES-ROSES

VINCENT JEANBRUN
Maire



De gauche à droite : Aurélien Prévost, Jean-Medhi Loukili, Karima Ferri, Ingrid Egea, Florence Bodiou, Caroline Henot, Fanette Brullé, Catherine Spettel, Sandrine Mancini, Ludivine Patat.

PERSONNEL

L'équipe du SIEVD

L'équipe du SIEVD, pluridisciplinaire et dynamique, est chargée de mettre en œuvre les orientations définies par les élus.

Les missions des services sont multiples :

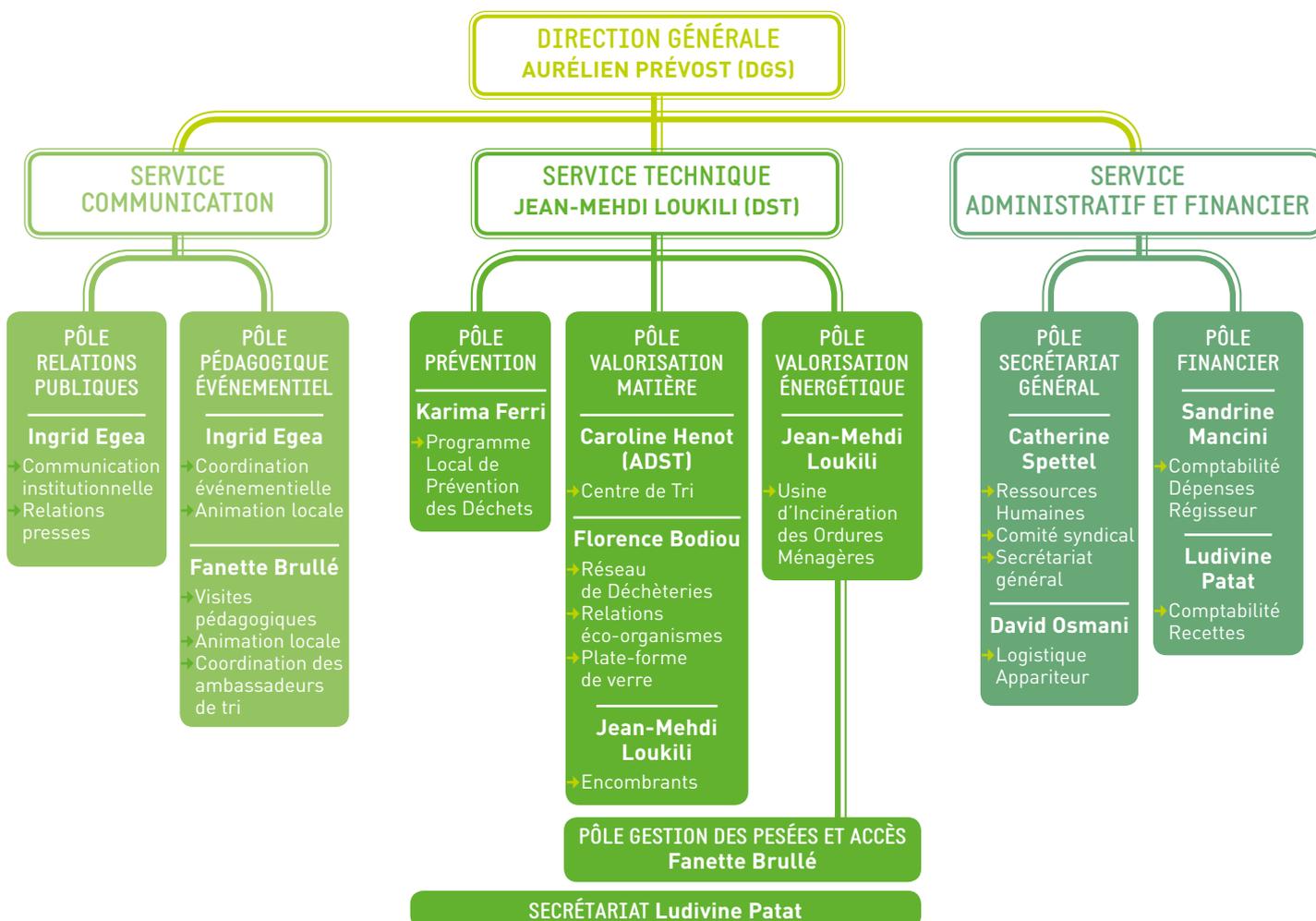
- préparer les dossiers et les décisions étudiés par le Comité syndical et les différents Comités de pilotage (comité technique, comité prévention, etc.),
- assurer le suivi de la conception, la construction, la modernisation et l'entretien des équipements nécessaires au traitement des déchets,

- contrôler l'exploitation et les exploitants de ces équipements,
- suivre, évaluer et contrôler les déchets entrants et les matériaux sortants des équipements et faire remonter cette information aux villes, qualitativement et quantitativement,
- mettre en œuvre les actions de communication du SIEVD,
- facturer les prestations rendues aux adhérents et clients extérieurs, gérer les aides et soutiens divers et leur reversement aux collectivités adhérentes,
- assurer un lien avec l'ensemble des partenaires institutionnels, publics ou privés.



AURÉLIEN PRÉVOST
Directeur général
des services du SIEVD

« L'organisation du SIEVD aura connu des modifications importantes en 2014 du fait du renouvellement du comité syndical et du changement de direction générale. L'implication et l'expertise technique des agents ont constitué de précieux outils d'aide à la décision en cette période de définition des nouvelles orientations pour le syndicat. »





Journée éco-festive à la ferme du Parc des Meuniers le 5 avril 2014.

AGIR EN AMONT POUR LA RÉDUCTION ET LE TRI DES DÉCHETS

Face à la raréfaction des ressources naturelles, l'enjeu n'est pas seulement de traiter les déchets mais aussi de limiter leur production à la source et d'encourager le tri sélectif pour garantir leur recyclage. C'est tout le sens de la mission de prévention et de sensibilisation que conduit le SIEVD auprès des habitants, en lien étroit avec ses collectivités adhérentes.

1500

PARTICIPANTS AUX JOURNÉES
ÉCO-CRÉATIVES LORS DE LA
SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE (AVRIL 2014)



1611

VISITEURS
AU CENTRE DE TRI
ET À L'UIOM EN 2014

-19kg

DE DÉCHETS
PAR HABITANT
DEPUIS 2008

OBJECTIF DU PLAN
LOCAL DE PRÉVENTION
ATTEINT À

75%

+15

NOUVELLES BORNES TEXTILES
INSTALLÉES EN 2014

14 ACCOMPAGNER LES
COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

16 PRÉVENIR LA PRODUCTION
DES DÉCHETS

19 SENSIBILISER
LA POPULATION

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Au quotidien, le SIEVD accompagne les collectivités dans leurs actions pour optimiser la collecte sélective, encourager le tri et la réduction des déchets. Appuis financier, technique ou méthodologique, partenariats avec les éco-organismes... : ce soutien prend de multiples formes.

ÉCO-ORGANISMES

De nouveaux partenariats

Le SIEVD conventionne avec les éco-organismes comme **Eco-Emballages, Ecofolio, Eco-systèmes ou Éco-mobilier** (voir encadré), qui perçoivent les contributions des différentes filières REP*. Le syndicat se charge ensuite de reverser les soutiens financiers à ses collectivités adhérentes. En 2014, deux nouvelles conventions ont été signées, avec Eco TLC et Screlec/ Ecologic (dans le cadre du projet Synergie).

Convention avec Eco TLC, éco-organisme du textile, du linge de maison et de la chaussure

Cette convention vise à **développer la collecte des textiles sur le territoire**, grâce à une meilleure information des citoyens. Eco TLC s'engage à mettre à la disposition des collectivités un kit de communication et à informer les habitants des solutions à proximité de chez eux. Par ailleurs, un

soutien financier (de 0,10 € par habitant) est versé aux collectivités, dès lors qu'elles disposent d'au moins un point d'apport volontaire pour 2000 habitants et qu'elles justifient d'une communication auprès de la population.

Le projet Synergie pour les DEEE, piles et batteries

Le SIEVD a été choisi comme site pilote pour expérimenter le projet Synergie, initié par les éco-organismes Screlec et Ecologic, respectivement en charge des piles usagées et des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE*). Ce projet prévoit **l'enlèvement simultané de ces deux types de déchets**, collectés auprès des administrations et habitants par le SIEVD ou les collectivités. Le syndicat a ainsi signé une convention avec les deux éco-organismes, par laquelle il s'engage à faciliter la mise en place du dispositif sur son territoire. Si l'expérience est concluante, le partenariat sera prolongé au-delà de sa durée initiale (un an) et le SIEVD en deviendra un site vitrine.

REPERES

→ REP

Responsabilité Élargie des Producteurs : dispositif par lequel les producteurs des filières concernées sont tenus de contribuer financièrement à la gestion des déchets issus des produits qu'ils ont mis sur le marché et qui sont arrivés en fin de vie. Pour ce faire, ils adhèrent généralement à des éco-organismes auxquels ils versent une contribution, ensuite reversée aux collectivités.

→ DEEE

Déchets d'équipements électriques et électroniques, comprenant les appareils électroménagers, les équipements informatiques, l'outillage ou encore les jouets électriques.

FOCUS

Convention Éco-mobilier

PREMIERS PAS POUR LA COLLECTE DU MOBILIER USAGÉ



En décembre 2013, le SIEVD signait un contrat territorial de collecte du mobilier (CTCM) avec Éco-mobilier, éco-organisme agréé le 26 décembre 2012 pour organiser la collecte et la valorisation du mobilier usagé.

2014 a marqué le démarrage du dispositif, selon les modalités d'accompagnement de la convention. La première prévoit la prise en charge opérationnelle de ces déchets par Éco-mobilier : une benne a ainsi été installée à la déchèterie à Chevilly-Larue en septembre 2014. La seconde implique un soutien financier pour les meubles usagés encore présents dans les bennes d'encombrants ou de bois (sur les déchèteries de Villeneuve-le-Roi et de Choisy-le-Roi), et ceux issus de la collecte en porte à porte des encombrants. Enfin, Éco-mobilier s'engage à fournir les outils de communication nécessaires à l'information des habitants et des agents des déchèteries. •

RÉSULTATS DES COLLECTES SÉLECTIVES

Les bacs de tri passés au crible

Le SIEVD organise annuellement pour chacune de ses villes adhérentes **9 campagnes de caractérisation des collectes sélectives**. Leur but est d'analyser la composition des bacs de tri. Depuis quelques temps, le constat est sans appel : **le verre est fortement présent parmi les erreurs de tri**, alors même qu'il peut être recyclé via les points d'apport volontaire. Résultat : une facture plus élevée pour les collectivités. Car du verre mal trié, c'est un coût de traitement multiplié par 3 (environ 150€ par tonne traitée au centre de tri).

SOUTIEN À LA COLLECTE

Des aides bonifiées

Afin de soutenir le tri et la collecte sélective, la charte intercommunale fixe les conditions de coopération entre le syndicat et ses adhérents. Dans ce cadre, le SIEVD a notamment reversé en 2014 aux collectivités les aides Éco-mobilier (151 088 €) et les aides Eco-Emballages (soutiens à la collecte sélective et majorations associées, aides à la communication et aux ambassadeurs, soit au total 805 256 €). À cela s'ajoute le reversement de la collecte du verre (72 069 € en 2014). Pour compléter ces aides, le SIEVD a décidé d'apporter un soutien complémentaire aux ambassadeurs de tri et de bonifier financièrement la collecte du verre (voir page 34-35).

AMBASSEDEURS DU TRI

Accompagner la formation

Chaque année, le SIEVD propose aux collectivités adhérentes de financer ou d'organiser lui-même une formation pour leurs ambassadeurs du tri, avec un organisme reconnu. En décembre 2014, 12 d'entre eux ont bénéficié de la session « **Intégrer la prévention des déchets dans ses actions de sensibilisation** ». Mixant modules théoriques et pédagogie participative, elle leur a permis d'acquérir les clés pour sensibiliser les habitants à la prévention des déchets et de partager leurs expériences entre « pairs ».

12

AMBASSEDEURS DU TRI FORMÉS

Collectes sélectives 33 kg/hab.



PRÉVENTION

Soutenir les acteurs locaux

Le SIEVD apporte un coup de pouce financier aux collectivités adhérentes pour leurs actions de prévention. En 2014, 5 initiatives de terrain ont ainsi été soutenues pour un montant de 7000 €. Exemples de projets soutenus :

- un spectacle initié par la ville de **Chevilly-Larue**, qui a permis de sensibiliser plus de 300 élèves aux enjeux du développement durable et de la prévention des déchets, lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets ; la ville a également œuvré pour l'installation d'un « **point réemploi** » lors des brocantes ;
- des « **ateliers Récup' Art** » organisés à **Orly** par l'association Art'Eco et les centres de loisirs pour sensibiliser les enfants à l'utilisation de sacs durables plutôt que de sacs plastiques à usage unique ;
- la **généralisation de l'usage des couches lavables dans les crèches communales de Choisy-le-Roi**.



Ateliers avec l'association Art'Eco, à Orly.



FRANCK LAUBIN
Ambassadeur du tri
Ville de Rungis

« Le SIEVD est un interlocuteur privilégié pour notre commune : il accompagne toutes nos démarches liées à la gestion des déchets, conseille, trouve de nouvelles pistes de travail et favorise l'émulation positive avec les collègues des communes limitrophes. »

5

ACTIONS DE PRÉVENTION SOUTENUES POUR UN MONTANT DE 7000€

PRÉVENIR LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Réduire les déchets à la source est une priorité pour le SIEVD. La politique de prévention qu'il a engagée sur la période 2009-2014 affiche un bilan prometteur. Sur tout le territoire, la baisse se confirme et les comportements évoluent, grâce aux nombreuses initiatives des collectivités et des associations.

=5%

DE DÉCHETS PRODUITS
SUR LA PÉRIODE
2009-2014, SOIT PRÈS
DE 800 TONNES DE
DÉCHETS ÉVITÉES

BILAN DU PLPD 2009-2014

Des résultats prometteurs

2014 marque la fin du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), engagé par le SIEVD en partenariat avec l'ADEME pour réduire la quantité mais aussi la nocivité des déchets ménagers sur le territoire. Après cinq ans de mise en œuvre, le bilan est globalement positif. Développement du compostage et de la collecte des textiles, lutte contre le gaspillage alimentaire... Dans tous les domaines, les actions de terrain se sont multipliées, portées par les communes adhérentes sous l'impulsion du SIEVD.

En accord avec le Grenelle de l'environnement, le programme de prévention prévoyait de réduire de 7% les déchets ménagers à horizon 2014 (soit une réduction de 26 kg/habitant). **Avec une réduction de 5%**, cet objectif est atteint à plus de 75%. Au-delà des chiffres, le plan a permis d'enclencher une véritable dynamique de changement sur tout le territoire.

ACTIONS CLÉS

Une mobilisation sur tous les fronts

Tout en travaillant sur un projet de ressourcerie (voir page 25), le SIEVD a mené plusieurs opérations en matière de réduction des déchets ou soutenu celles de ses collectivités, comme à Chevilly-Larue (voir focus).

Lutte contre le gaspillage alimentaire

En 2014, la lutte contre le gaspillage alimentaire s'est poursuivie sur le territoire, à travers de nombreuses actions. Parmi elles, une journée « **Stop au gâchis des fruits et légumes** » organisée le 15 octobre par le SIEVD dans le quartier des Navigateurs, en partenariat avec les villes d'Orly et Choisy-le-Roi, l'association HEP, le centre social Paul Langevin, Valophis habitat, et les commerçants.



**Mercredi 15 octobre 2014
Tous en cuisine !**

Participez à des ateliers de cuisine anti-gaspi.
Rendez-vous sur l'aire de compostage,
rue Marco Polo, de 14h à 17h.

OPÉRATION MOINS DE DÉCHETS DANS MON QUARTIER

À cette occasion, une centaine de personnes ont participé à des ateliers de cuisine « anti-gaspi », évitant la perte de près de 50 kg de denrées alimentaires (voir page 11).

Autre initiative réussie : pour limiter le gaspillage alimentaire à la cantine, le groupe scolaire Pasteur de Chevilly-Larue (250 élèves) a lancé, sur la base d'un diagnostic, un plan d'actions qui a permis de réduire de 45 % le gaspillage alimentaire dans la cantine !

Montée en puissance du compostage

Depuis le lancement de la promotion du compostage en 2011, cette pratique ne cesse de gagner du terrain sur le territoire. En 2014, **308 nouveaux composteurs** (composteurs individuels et collectifs, lombricomposteurs) ont été distribués, ce qui porte à 900, le nombre total d'équipements distribués depuis le début du programme. Au total, 21% de la population du territoire est aujourd'hui équipée. Par ailleurs, le lombricompostage a été adopté par 90 foyers et 10 aires de compostage partagé (en pied d'immeubles, dans les établissements scolaires ou des résidences) ont vu le jour depuis le début de l'opération.

Pari réussi pour la collecte des textiles usagés

La collecte sélective des textiles connaît un véritable essor sur la quasi-totalité du territoire. **15 nouvelles bornes d'apport volontaire ont été installées en 2014**, ce qui porte à 61 le nombre de bornes présentes sur le territoire. En 2014, plus de 200 tonnes de textiles ont ainsi pu être valorisées et détournées de l'incinération.



900

FOYERS ÉQUIPÉS
DE COMPOSTEURS
DEPUIS 2011

200t

DE TEXTILES USAGÉS
VALORISÉES EN 2014
VIA LES BORNES
D'APPORT VOLONTAIRE

FOCUS



Initiative « anti-gaspi »

UNE CUISINE CENTRALE EXEMPLAIRE

En 2012, la cuisine centrale de Chevilly-Larue a été équipée d'une aire de compostage, permettant de transformer chaque année plus de 4 tonnes de déchets de préparation de repas en compost. Cette initiative a démontré l'efficacité du matériel et la facilité de gestion de l'aire de compostage. Tout en favorisant la réduction des déchets produits, elle génère un amendement naturel et gratuit, ensuite utilisé

par la direction des espaces verts. Dans un second temps, les composteurs ont vocation à accueillir les restes de repas de la cantine du groupe scolaire Pasteur et devraient permettre de valoriser environ 8 tonnes de déchets supplémentaires par an. Cette nouvelle phase sera lancée après la mise en œuvre du nouveau plan d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. •



JULIEN DUBOIS RUIZ
Ambassadeur du tri
Ville de Chevilly-Larue

« Le composteur de la cuisine centrale de Chevilly-Larue est une réussite et fonctionne efficacement grâce à une forte implication des agents. Près de 1200 litres de compost sont ainsi produits à partir des déchets organiques de la cantine. Ce dispositif illustre parfaitement notre politique communale sur ce thème. »



CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION

Nos poubelles à la loupe

Pour clôturer et évaluer le programme de prévention, **une nouvelle campagne de caractérisation des OMR* a été réalisée en 2014 sur l'ensemble des communes du territoire.** L'opération consiste à analyser le contenu des poubelles des ménages pour en connaître précisément la composition. Un appui précieux pour orienter et mettre en place une gestion raisonnée des déchets sur un territoire, tant en matière de prévention que de tri des déchets.

Cette nouvelle campagne, comme celle déjà réalisée en 2009, a été conduite selon la méthode MODECOM* établie par l'ADEME. Elle met en évidence une baisse significative des textiles et des imprimés publicitaires dans nos poubelles, mais également une hausse des déchets de jardin et des restes alimentaires (*voir ci-dessous*). Malgré ces évolutions contrastées selon les types de déchets, les résultats 2014 témoignent des impacts positifs des actions conduites par le SIEVD dans le cadre de son programme de prévention.

REPERES

→ MODECOM

Méthode de Caractérisation des Ordures Ménagères établie par l'ADEME.

→ OMR

Ordures ménagères résiduelles, autrement dit les déchets hors collectes sélectives et déchèteries, qui sont destinés à l'incinération.

PERSPECTIVES

Demain, un territoire exemplaire de l'économie circulaire

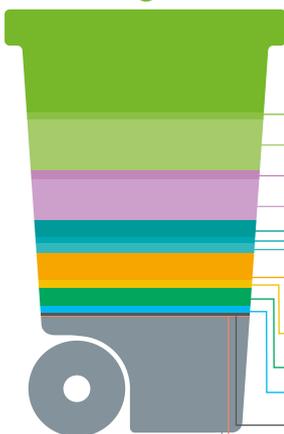
Le SIEVD, « Territoire zéro gaspillage, zéro déchet »

Le SIEVD fait partie des 58 lauréats de l'appel à projets national « Territoires zéro gaspillage, zéro déchet », lancé en juillet 2014 par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Énergie. L'objectif : engager des territoires volontaires dans une démarche exemplaire et participative de réduction, réemploi, réutilisation et recyclage de leurs déchets. Pour y parvenir, le SIEVD s'engage ainsi à mobiliser l'ensemble des acteurs de son territoire et à faire progresser ses installations pour des performances de valorisation accrue.

Nouveau Programme local de prévention 2015-2020

Dans la continuité du Programme local de prévention 2009-2014 et dans le cadre du projet « territoire zéro gaspillage, zéro déchet », **un nouveau programme sera déployé par le SIEVD.** Prenant appui sur les résultats de la campagne de caractérisation des ordures ménagères réalisée fin 2014, ses différentes actions seront définies en étroite collaboration avec les membres du comité de pilotage.

Ordures ménagères 292 kg/hab.



Résultats de la campagne de caractérisation des ordures ménagères en 2014 sur le territoire du SIEVD

RESTES ALIMENTAIRES (DÉCHETS ALIMENTAIRES NON CONSOMMABLES, ALIMENTS NON CONSOMMÉS, CONSOMMABLES) :	71,9 KG/HAB.
ALIMENTS NON DÉBALLÉS :	4,2
DÉCHETS DE JARDIN :	35,3
TEXTILES :	5,9
TEXTILES SANITAIRES :	28,0
JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES :	11,5
IMPRIMÉS PUBLICITAIRES :	4,0
PAPIERS BUREAUTIQUES :	6,6
EMBALLAGES CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES :	18,7
BOUTEILLES ET FLAÇONS EN PLASTIQUE :	5,3
EMBALLAGES EN VERRE :	12,3
EMBALLAGES MÉTALLIQUES :	5,2
PETITS APPAREILS EN MÉLANGE (PAM) :	1,5
DÉCHETS DANGEREUX :	0,9
DÉCHETS RÉSIDUELS :	80,7

= 4 kg/hab.

d'aliments non déballés
[4 kg/hab. contre 8 kg/hab. en 2009]

= 9 kg/hab.

de textiles sous l'effet de la densification des bornes textiles sur le territoire

= 10 kg/hab.

d'imprimés non sollicités en moins
[4 kg/hab. contre 14 kg/hab. en 2009], notamment grâce à la distribution des autocollants « stop-pub » en 2010

2x de déchets dangereux
moins que la moyenne nationale

SENSIBILISER LA POPULATION

Le SIEVD poursuit sa politique de pédagogie en direction du grand public. Au-delà des actions qu'il conduit en propre, le Syndicat met à la disposition des collectivités adhérentes son expertise afin d'aider petits et grands à intégrer les bons réflexes au quotidien.

8 FÊTES DE VILLES
ACCOMPAGNÉES
PAR LE SIEVD

1000
PERSONNES
SENSIBILISÉES

FÊTES DES VILLES

Sensibiliser sur un mode ludique et pratique

Chaque année, entre mai et septembre, le SIEVD participe aux manifestations des communes adhérentes qui le sollicitent. L'occasion pour le Syndicat d'interpeller les habitants sur les bienfaits du tri et de la réduction des déchets, à travers les animations qu'il propose. Parmi elles : le « bar à eau » (pour inciter à privilégier l'eau du robinet à l'eau en bouteilles plastiques), des jeux sur les déchèteries et le tri sélectif, des ateliers sur le verre ou encore des cours de compostage pour apprendre à le pratiquer à la maison...

En 2014, le SIEVD a ainsi apporté sa contribution à **huit événements municipaux** :

- « La Fête de la ville » de Chevilly-Larue,
- « Les Journées de l'Environnement » et « Les Fêtes d'Automne » à Villeneuve-le-Roi,
- « Le Festival de l'OH » à Orly,

- « Ablon au Fil de L'eau » à Ablon-sur-Seine,
- « La Fête du Jardinier amateur » à Thiais,
- « La Fête de la ville » de Choisy-le-Roi,
- « La Fête des jardins » à Rungis.

Au total, plus de 1000 personnes ont été sensibilisées lors de ces différents temps festifs.





SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2014

Les « journées éco-crétives », un incontournable

Dans une même volonté d'inciter les habitants, et notamment les plus jeunes, à devenir éco-citoyens au quotidien, le SIEVD a organisé un nouveau forum scolaire de 4 jours et une journée tout public, à l'occasion de la Semaine du développement durable. Monté en partenariat avec la ferme pédagogique du Parc des Meuniers, cet événement gratuit, désormais intitulé « Les journées éco-crétives », a rencontré un vif succès. En témoigne un nombre de demandes d'enseignants largement supérieur aux possibilités d'inscription.

Du 31 mars au 4 avril, le « Forum scolaire » a rassemblé 615 enfants de CE2 et leurs 75 accompagnateurs. Tous ont suivi avec entrain les ateliers proposés sur le thème du développement durable, de la découverte du miel aux gestes de tri, en passant par la fabrication du verre ou le réemploi des textiles usagés. Pour clôturer la semaine, la **journée éco-festive** du 5 avril a mobilisé plus de 800 participants autour de nouveaux stands et ateliers ludiques sur le thème de la prévention, des énergies renouvelables ou de l'écologie urbaine.

En parallèle et durant toute la semaine, les usagers des déchèteries intercommunales ont bénéficié d'une distribution gratuite de compost pour nourrir leur potager et plantes en pots.



MÉLANIE PETAZZI
Professeur des écoles
Villeneuve-le-roi

« Voici désormais 4 ans que j'emmène mes élèves visiter le centre de tri... et je reviendrai ! Ces visites sont toujours très instructives et intéressantes, et nous en remercions le SIEVD. »

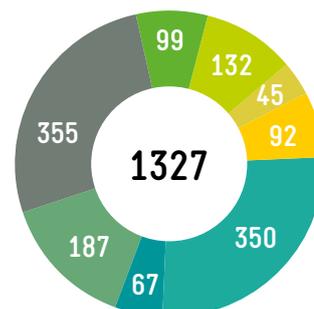
VISITES DES INSTALLATIONS

Donner à voir et à comprendre

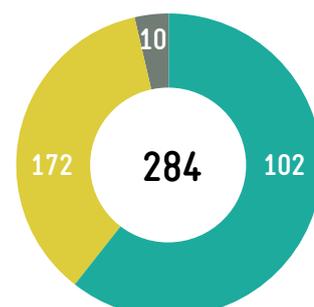
La visite du centre de tri est devenue un outil pédagogique irremplaçable pour sensibiliser les habitants du territoire à la nécessité de trier leurs déchets. Citoyens en herbe, enseignants, personnel des mairies, gardiens d'immeuble, entreprises, délégations étrangères... Comme chaque année, le SIEVD a ouvert les portes de son centre à une grande diversité de publics. L'occasion pour tous de comprendre ce que deviennent les déchets et l'utilité de leur geste de tri. Au total, 1 327 visiteurs ont été accueillis en 2014, dont 1 057 jeunes, du CE2 au lycée. Par ailleurs, 13 visites ont été organisées à l'**usine d'incinération des ordures ménagères**, pour un total de 284 visiteurs.



Répartition 2014 des visiteurs du centre de tri



de l'usine d'incinération



ACTION EN HABITAT COLLECTIF

Le quartier des Navigateurs, site pilote pour la réduction des déchets

Le quartier des Navigateurs a été retenu fin 2013 comme site pilote pour expérimenter des actions de réduction de déchets en habitat collectif, dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Région Île-de-France. À ce titre, ce quartier de 1300 logements, à cheval sur Choisy-le-Roi et Orly, a accueilli **quatre événements en 2014.**

→ Une **première animation « Stop au gâchis »** a tout d'abord été organisée au centre social Espace Langevin, le 25 février. 9 familles du quartier ont ainsi participé à un atelier original de cuisine à base de pain sec, animé par une salariée d'HEP.

→ Un **« grand nettoyage de printemps »** a suivi le 22 avril. De bon matin, les habitants, petits et grands, se sont mobilisés pour nettoyer leur quartier. L'occasion d'être sensibilisé aux enjeux de la gestion des déchets et de s'impliquer dans la préservation de leur cadre de vie. Après un cocktail (confectionné à base de pain sec), une série d'animations

ont été proposées aux participants : un stand sur le compostage collectif, un jeu sur le tri des déchets, un atelier de réparation de vélos... Le tout, sur fond de musique à base d'objets récupérés.

→ Une **seconde animation « Stop au gâchis »**, qui concernait cette fois les fruits et légumes abîmés, s'est tenue le 15 octobre, rue Marco Polo. Au programme : préparations de smoothies, de plats et de confiture, à base de fruits abîmés - sous la houlette d'Émilie Lang, chef cuisinier -, sans oublier un stand sur l'apiculture et le rôle polinisateur des abeilles.

→ Une **Récup'party** a été organisée le 22 novembre pour sensibiliser les habitants au réemploi et à la réparation des objets usagés (*voir focus*).

Ces événements n'auraient pu voir le jour sans la mobilisation active des Villes de Choisy-le-Roi et Orly, du bailleur social Valophis Habitat, du centre social Paul Langevin, de la Ferme du Parc des Meuniers, des animateurs de la ville, des associations locales et, bien sûr, des agents du SIEVD.



Animation autour du « manège pédalant » le 22 avril dans le quartier des Navigateurs.

FOCUS



Semaine Européenne
de la Réduction des Déchets

RÉCUP'PARTY, UNE PREMIÈRE COURONNÉE DE SUCCÈS

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le SIEVD a organisé une Récup'Party dans le quartier des Navigateurs, le 22 novembre. Sous un chapiteau monté pour l'occasion, les habitants ont expérimenté « une zone de gratuité » où chacun pouvait déposer des objets dont il n'avait plus l'utilité (vêtements, livres, jouets...) et choisir ce que bon lui semblait (contrairement au troc, inutile d'apporter un objet pour en prendre un !). Des ateliers de réparation étaient également proposés pour raccommoder un vêtement, redonner vie à un vélo ou à un fer à repasser... Inédite sur le territoire du SIEVD, la Récup'Party s'est révélée un franc succès. En seulement une après-midi, plus de 400 personnes sont venues visiter le stand, 81 objets ont pu être réparés et 524 récupérés. Le kit événementiel conçu pour l'occasion est désormais à la disposition de toute collectivité adhérente souhaitant se lancer dans l'aventure. •



Au centre de tri, plastiques triés pour être recyclés.

TRAITER ET VALORISER POUR TRANSFORMER LES DÉCHETS EN RESSOURCES

À l'heure de la transition énergétique, les déchets sont plus que jamais destinés à devenir des ressources. Tel est le défi premier du SIEVD qui s'emploie quotidiennement à les valoriser, sous forme de nouvelles matières premières ou d'énergie. Ou comment favoriser l'émergence d'une économie circulaire sur le territoire.

154 380 t
DE DÉCHETS TRAITÉS EN 2014



**Déchèteries
intercommunales**
Exploitant : SEMAER

12 348 t

VERRE
3 208 t



**Plate-forme
de verre**

Maître d'ouvrage : SIEVD
Exploitant : COVED

**COLLECTES
SÉLECTIVES**
7 159 t



**Centre de tri
des collectes sélectives**

Maître d'ouvrage : SIEVD
Exploitant : VEOLIA PROPRETÉ

**OBJETS
ENCOMBRANTS**
8 067 t



**Centre de tri
des objets
encombrants**

Maître d'ouvrage et
exploitant : PAPREC

**ORDURES
MÉNAGÈRES**
122 899 t



**Usine d'incinération
des ordures ménagères**

Maître d'ouvrage : SIEVD
Exploitant : VEOLIA PROPRETÉ

**VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE**
67%



VALORISATION MATIÈRE
26%
ENFOUISSEMENT
7%

**24 AMÉLIORER ET DÉVELOPPER
LES ÉQUIPEMENTS**

**26 TRIER ET RECYCLER
LES MATÉRIAUX**

**30 PRODUIRE DE L'ÉNERGIE
ET DES RESSOURCES**

AMÉLIORER ET DÉVELOPPER LES ÉQUIPEMENTS

Le SIEVD est attentif à faire évoluer ses équipements pour garantir le meilleur niveau de sécurité des biens et des personnes, et optimiser les performances de valorisation. 2014 a notamment été marquée par la finalisation des études pour l'amélioration de la performance énergétique de l'usine d'incinération et la poursuite de la réflexion sur la modernisation du centre de tri.

SÉCURITÉ

Mettre les déchèteries aux normes

Suite à l'évolution en 2012 du régime relatif aux ICPE*, le SIEVD s'est engagé dans une **démarche de mise en conformité de ses trois déchèteries**. La nouvelle réglementation entend renforcer la sécurité des sites, mais aussi limiter les impacts environnementaux et les risques liés aux déchets dangereux.

Les démarches administratives ayant été réalisées en 2013, le syndicat a défini en 2014 un programme de travaux. Ce dernier poursuit plusieurs objectifs : sécuriser le site, limiter le risque de pollutions des eaux rejetées en cas d'incendie ou de fuite des contenants, mettre en place un système pour détecter les intrusions et enfin, sécuriser les dépôts.

VALORISATION MATIÈRE

Moderniser le centre de tri

Le SIEVD poursuit sa réflexion pour moderniser son centre de tri. En 2014, le cabinet chargé de l'étude de faisabilité a remis son rapport final. À l'avenir, le centre de tri rénové devra être en capacité **d'absorber l'augmentation du tonnage de collectes sélectives**, conformément aux estimations du PREDMA*. Sa technologie évoluera en vue d'un meilleur taux de captage des matériaux, d'une plus grande rentabilité et d'une amélioration des conditions de travail. Les travaux de modernisation devront enfin prendre en compte **la future extension des consignes de tri à tous les plastiques**, généralisée à l'échelle nationale d'ici 2022.

RÉEMPLOI

Un projet de ressourcerie

Le projet de création d'une ressourcerie* sur le territoire se poursuit. Après une étude de faisabilité qui a démontré en 2013 le potentiel de réemploi et la viabilité économique du projet, le SIEVD a poursuivi **ses investigations en 2014 pour trouver un local d'implantation**. Une première piste a été étudiée (une ancienne boulangerie industrielle à Orly) avant d'être abandonnée, notamment en raison de l'important coût qu'aurait nécessité la réhabilitation du bâtiment. Depuis, un site alternatif a été proposé par la commune d'Orly et fera l'objet d'une étude en 2015. Il concerne une partie du Marché des terrasses d'Orly, augmenté des locaux attenants d'une ex-pharmacie. Par ailleurs, une étude concernant le montage juridique et financier est en cours.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Demain, de nouvelles performances pour l'UIOM

En accord avec le projet de loi sur la transition énergétique, le SIEVD projette **des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de son usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) à l'horizon 2017** (voir focus). L'ambition est d'atteindre un coefficient énergétique de l'ordre de 67 à 68 %, contre 38 % actuellement. Le SIEVD pourra ainsi fournir davantage de vapeur à

la SEMMARIS, l'Aéroport de Paris-Orly et le Syndicat de Chauffage Urbain Choisy-Vitry (SICUCV), pour alimenter leurs réseaux de chaleur. Par ailleurs, le SICUCV, en augmentant la part d'énergie renouvelable de son bouquet énergétique au-delà des 50 %, pourra bénéficier d'une TVA à taux réduit.

Autre nouveauté à terme : l'usine sera en capacité de **produire de l'électricité**, ensuite revendue aux gestionnaires de réseaux. Cette électricité sera générée aux moments de l'année où les besoins en chaleur du MIN de Rungis, desservi via le réseau de la SEMMARIS, seront moindres.



JEAN-MEHDY LOUKILI
Directeur technique
du SIEVD

« Après 4 ans de réflexion sur l'amélioration énergétique de l'usine, nous allons passer en phase opérationnelle en 2015. Ce qui permettra de qualifier notre équipement en Unité de Valorisation Énergétique (UVE). »

FOCUS



Rénovation de l'UIOM

UN PROGRAMME DE TRAVAUX SUR DEUX ANS

En 2014, le SIEVD a défini un programme de travaux sur 2016-2017, qui permettra de prolonger la durée de vie de l'UIOM de 15 à 20 ans, tout en améliorant considérablement ses performances énergétiques. Ce programme prévoit notamment :

- la réfection du premier parcours de chaudière, avec la mise en place d'un revêtement anticorrosion à l'usure réduite,
- l'optimisation de la combustion via une modernisation du contrôle commande de l'usine,

- la mise en place d'un économiseur par ligne, avant les ventilateurs de tirage, pour augmenter la récupération du reliquat de la chaleur présente dans les fumées,
- le remplacement du catalyseur actuel de traitement des oxydes d'azote, pour un fonctionnement à plus basse température, (à 200°C au lieu de 240°C) permettant ainsi de réduire la consommation de gaz,
- l'installation d'un Cycle Organique de Rankine* pour produire de l'électricité.

REPERES

→ ICPE

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, autrement dit des installations et usines susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, soumises à une législation et une réglementation particulières.

→ PREDMA

Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés, élaboré en 2009 par la région Île-de-France en concertation avec les acteurs régionaux concernés. Il fixe des objectifs en matière de prévention et de réduction des déchets à l'horizon 2019 et vise à mettre en cohérence la quantité, le type de déchets produits et les installations disponibles pour leur traitement.

→ RESSOURCERIE

Une ressourcerie est une structure permettant de remettre en état, puis de revendre à bas prix, du mobilier et des objets de la vie courante, issus de la collecte des encombrants. Elle s'inscrit dans une logique économique, sociale et solidaire, par la création d'emplois en insertion, tout en participant à la protection de l'environnement.

→ CYCLE ORGANIQUE DE RANKINE

Ce procédé permet, via un fluide organique chauffé par l'incinération des déchets, de produire de la vapeur qui, en alimentant une turbine, génère de l'électricité.

TRIER ET RECYCLER LES MATÉRIAUX

Après la prévention et la sensibilisation en amont, vient le tri, pour ce qui peut l'être. Afin de recycler de façon optimale les différents flux, le SIEVD dispose d'un centre de tri des emballages ménagers, d'une plate-forme de verre, d'un réseau de trois déchèteries, et a confié le traitement des objets encombrants à un prestataire.

7 159 t

D'EMBALLAGES ET PAPIERS
RÉCEPTIONNÉS

+4,3%

PAR RAPPORT À 2013
SOIT 33 KG/HAB/AN

TAUX DE VALORISATION

78%

3 208 t

DE VERRE RÉCEPTIONNÉS À
LA PLATE-FORME DE VERRE

REPERES

→ PET

Polyéthylène Téréphtalate, plastique transparent (coloré ou incolore) qui compose par exemple les bouteilles d'eau en plastique.

→ PEHD

Polyéthylène Haute Densité, plastique opaque qui compose par exemple les bouteilles de lait ou les flacons de produits liquides d'entretien.

CENTRE DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES

Des résultats globalement positifs

Une hausse des emballages ménagers réceptionnés

En 2014, les collectes sélectives repartent à la hausse avec 300 tonnes supplémentaires (*voir ci-contre*). Une hausse qui s'applique à l'ensemble des collectivités du territoire (*voir ci-contre*), sous l'effet du redémarrage de la croissance, de l'arrivée de nouveaux habitants, de la sensibilisation du public et bien sûr des efforts de chacun.

Un taux de refus de tri encore trop important

Le taux de refus constaté est en revanche plus élevé que les années précédentes

(*voir ci-contre*). De plus en plus d'intrus sont retrouvés dans la poubelle jaune et perturbent le travail des trieurs. Parmi eux : de petits plastiques (pots, barquettes, sacs...), mais aussi du verre qui devrait être jeté dans les bacs verts. Un constat qui explique en partie une stagnation de cette collecte en 2014 : la plate-forme de verre a reçu 3 208 tonnes, contre 3 257 tonnes en 2013.

Le fort taux de refus de tri explique en partie que la hausse de la quantité de collectes sélectives ne s'accompagne pas d'une hausse des matériaux recyclables produits par le centre de tri (*voir ci-contre*).

Un rappel des consignes est donc nécessaire pour éviter les erreurs et améliorer la qualité des collectes sélectives. Par ailleurs, une réflexion est en cours avec l'exploitant du centre de tri afin d'améliorer les performances de l'équipement et capter un maximum de matériaux.

Des conditions de travail améliorées

→ Ergonomie

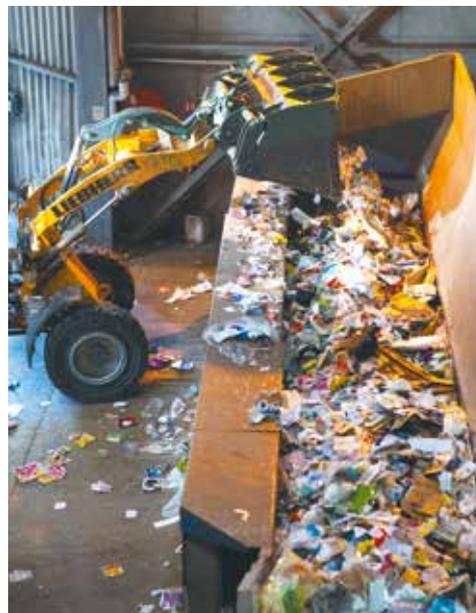
L'exploitant du centre de tri a réalisé des travaux pour le confort des agents. En réduisant la goulotte de PEHD, celle des refus de tri a été allongée afin d'être plus facilement accessible pour les trieurs et de limiter l'amplitude de leur geste de tri.

→ Sécurité

Un nouveau plan de circulation sur le site a été mis en œuvre courant 2014, avec l'installation d'une signalétique verticale (panneaux) et horizontale (marquage au sol). Une manière de limiter les risques d'accidents entre piétons, engins roulants et poids-lourds.

→ Création d'un atelier de maintenance

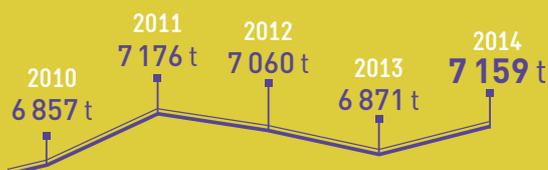
Ce nouvel espace de travail, réceptionné début 2014, permet de stocker et d'entretenir le matériel du centre de tri dans de meilleures conditions (local neuf avec parois isolées, point d'eau, poste de soudure avec extraction d'air, installation électrique neuve...).



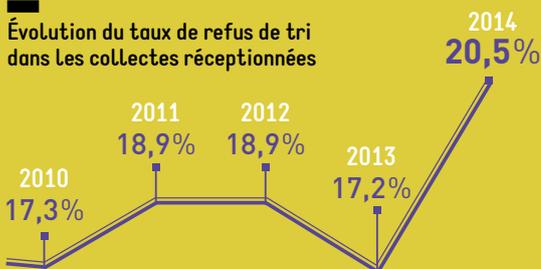


CENTRE DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES RESULTATS 2014

Évolution du tonnage de collectes sélectives
(emballages et papiers)



Évolution du taux de refus de tri
dans les collectes réceptionnées



Apports des collectivités adhérentes

	TONNAGES 2014	ÉVOLUTION 2013/2014	RATIO PAR HAB./AN
ABLON-SUR-SEINE	235 t	+ 9,8 %	45 kg
ARCUEIL	641 t	+ 12,3 %	31,9 kg
FRESNES	778 t	- 3 %	29,5 kg
L'HAÏ-LES-ROSES	1 030 t	+ 5,3 %	33,7 kg
CHEVILLY-LARUE	638 t	+ 5,4 %	34,4 kg
CHOISY-LE-ROI	1 253 t	+ 2,5 %	30,3 kg
ORLY	679 t	+ 4,8 %	31,9 kg
RUNGIS	331 t	- 0,7 %	58,3 kg
THIAIS	811 t	+ 7,8 %	27,8 kg
VILLENEUVE-LE-ROI	763 t	+ 3,5 %	41 kg
TOTAL	7 159 t	+ 4,3 %	33 kg

CAVB



DANIEL PIGEON-ANGÉLINI
3^e vice-président, en charge
de la valorisation matière

« La croissance générale des collectes sélectives en 2014 est le résultat de la hausse des apports de chaque commune du territoire et de l'engagement des habitants en faveur du tri sélectif. L'investissement de chacun porte ses fruits ! Reste à poursuivre ensemble cet effort collectif. »

Matériaux valorisés et filières de recyclage

	TONNAGES 2014	ÉVOLUTION 2013/2014	FILIÈRES DE REPRISE LIEUX DE TRAITEMENT	DEVENIR DES MATÉRIAUX
ALUMINIUM	15 t	+ 7,1 %	Affimet COMPIÈGNE (60)	Aluminium
ACIER	149 t	- 15,3 %	Arcelor ACIÉRIE DE DUNKERQUE (59)	Acier
CARTONS	1 820 t	- 2,5 %	PCNC : Emin Leydier NOGENT SUR SEINE (10) ELA : Novatissu DIECIMO (ITALIE)	Cartons Papiers toilette, alimentaires, cadeau, enveloppe
PLASTIQUES	651 t	- 0,9 %	Generis EN FONCTION DES DÉBOUCHÉS ET DES COURS DES MATÉRIAUX	PET* incolore : flaconnage incolore PET* coloré : tuyaux, flaconnage coloré, fibres synthétiques,... PEHD* : tuyaux, flaconnage, tables de jardin,...
PAPIERS 1.11*	2 079 t	- 2,7 %	UPM Chapelle d'Arblay GRANDE COURONNE (76)	Papier journal
PAPIERS 1.02*	911 t	+ 8,4 %	Generis EN FONCTION DES DÉBOUCHÉS ET DES COURS DES MATÉRIAUX	Papier
TOTAL CENTRE DE TRI	5 625 t	- 1,1 %		
VERRE	3 208 t	- 1,5 %	Groupe Saint Gobain TRANSFORMATION EN CALCIN Verrerie de Vauxrot FABRICATION DE BOUTEILLES	Verre
TOTAL PLATE-FORME DE VERRE	3 208 t	- 1,5 %		

* La distinction 1.11 et 1.02 se fait sur la qualité du papier. Le papier 1.11 correspond aux anciens Journaux Revues Magazines (JRM) et le 1.02 au gros de magasin.

OBJETS ENCOMBRANTS

Une valorisation matière optimum

Suite à la procédure d'appel d'offres lancée en octobre 2013, l'exploitation du traitement des encombrants a été confiée à la société PAPREC. Le nouveau contrat a débuté le 1^{er} mars 2014 pour une durée de 2 ans reconductible un an, et intègre de nouveaux engagements en terme de valorisation :

→ **pour les objets encombrants collectés en porte à porte** : 45 % de valorisation matière (et 30 % de valorisation énergétique à l'UIOM du SIEVD), soit une valorisation totale de 75 %.

→ **pour les objets encombrants issus des dépôts sauvages** : 33 % de valorisation matière (et 30 % de valorisation énergétique à l'UIOM du SIEVD), soit une valorisation totale de 63 %.

RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

Les déchèteries, un maillon essentiel de la valorisation des déchets

Une fréquentation en hausse

En 2014, la fréquentation des trois déchèteries intercommunales, à Fresnes/Chevilly-Larue, Villeneuve-le-Roi et Choisy-le-Roi a connu une hausse de 16 % (*voir ci-contre*). Elle s'explique essentiellement par la montée en puissance de la déchèterie de Choisy-le-Roi, ouverte fin 2013.

Une valorisation matière optimisée

En 2014, 12 348 tonnes ont été évacuées des déchèteries : 6 459 tonnes de la déchèterie de Fresnes/Chevilly-Larue, 3 833 tonnes de celle de Villeneuve-le-Roi et 2 056 de celle de Choisy-le-Roi.

Près du tiers des déchets évacués ont fait l'objet d'une valorisation matière et énergétique (via l'usine d'incinération). Les autres déchets sont traités dans des installations respectueuses de l'environnement : traitement physico-chimique des déchets dangereux, valorisation et/ou enfouissement en CET de classe 3 des matières inertes et enfouissement en CET de classe 2 des déchets, que les techniques actuelles ne permettent pas de valoriser.

8067 t

D'OBJETS ENCOMBRANTS RÉCEPTIONNÉS EN 2014

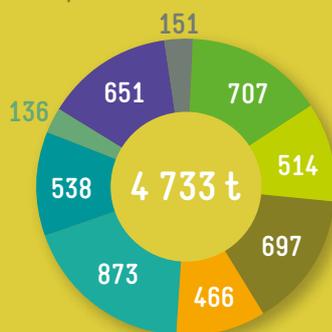
79%

VALORISÉS SOUS FORME DE NOUVEAUX MATÉRIAUX OU DE CHALEUR

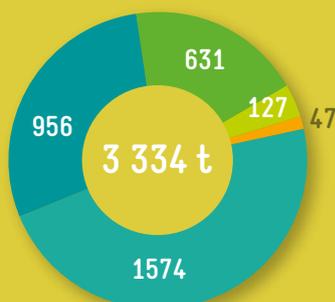
CENTRE DE TRI DES OBJETS ENCOMBRANTS RESULTATS 2014

Apports des collectivités adhérentes

Objets encombrants collectés en porte à porte



Objets encombrants issus des dépôts sauvages



ABLON-SUR-SEINE	CHOSY-LE-ROI
CAVB ARCUEIL	ORLY
CAVB FRESNES	RUNGIS
CAVB L'HAY-LES-ROSES	THIAIS
CHEVILLY-LARUE	



Tonnages valorisés

MATÉRIAUX	TONNAGES
BOIS	2 867 t
CARTONS	277 t
MÉTAUX FERREUX	440 t
INERTES	553 t
FILMS PLASTIQUES	71 t
DÉCHETS INCINÉRÉS À L'UIOM	2 136 t
TOTAL	6 344 t



DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES RESULTATS 2014

Fréquentation des déchèteries

	DÉCHÈTERIE DE FRESNES/CHEVILLY-LARUE	DÉCHÈTERIE DE VILLENEUVE -LE-ROI	DÉCHÈTERIE DE CHOISY-LE-ROI
ABLON-SUR-SEINE	6	2 354	44
ARCUEIL	1 771	5	41
FRESNES	5 084	32	68
L'HAÏ-LES-ROSES	7 275	20	76
CHEVILLY-LARUE	3 564	17	55
CHOISY-LE-ROI	148	242	5 961
ORLY	369	1 698	172
RUNGIS	1 707	3	18
THIAIS	2 612	176	807
VILLENEUVE-LE-ROI	67	12 571	167
NON RENSEIGNÉ	39	70	3
FRÉQUENTATION 2014	22 642	17 188	7 412
ÉVOLUTION 2013/2014	-1,02%	+7,7%	+307,5%

Tonnages évacués

	TONNAGES	LIEUX DE TRANSFERT/TRAITEMENT
BOIS	1 178t	SEMAVERT - Eco-site de Vert-le-Grand (91)
GRAVATS	3 909 t	SEMAVERT - Eco-site de Vert-le-Grand (91)
DÉCHETS VERTS	1 017 t	SEMAVERT - Eco-site de Vert-le-Grand (91)
FERRAILLES	230 t	Société GDE Bonneuil (94)
BATTERIES	6t	Société CHIMIREC - Dugny (77)
CARTONS	81 t	Centre de tri du SIEVD puis Emin Leydier (Aube10)
DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)	106 t	Société CHIMIREC - Dugny (77)
PILES	2t	Filière Corepile Paris (75)
TEXTILES	24 t	Association Le Relais - (28)
HUILES USAGÉES	12 t	Filière SHRRU par Société RODOR
DEEE	196 t	Filières Eco-systèmes
VERRE	12 t	Plate-forme de Rungis puis Saint Gobain
PAPIERS	23 t	Centre de tri du SIEVD puis UPM (76)
MEUBLES	38 t	Filières Éco-mobilier
LAMPES	0 t	Filières RECYLUM
PNEUMATIQUES	3 t	Filière ALIAPUR par société OURRY (77)
TOUT VENANT INCINÉRABLE	480 t	UIOM du SIEVD à Rungis (94)
TOUT VENANT NON INCINÉRABLE	5 032 t	SEMAVAL - Eco-site de Vert-le-Grand (91)
TOTAL	12 348 t	

47242

PASSAGES DANS
LES DÉCHÈTERIES
INTERCOMMUNALES
EN 2014

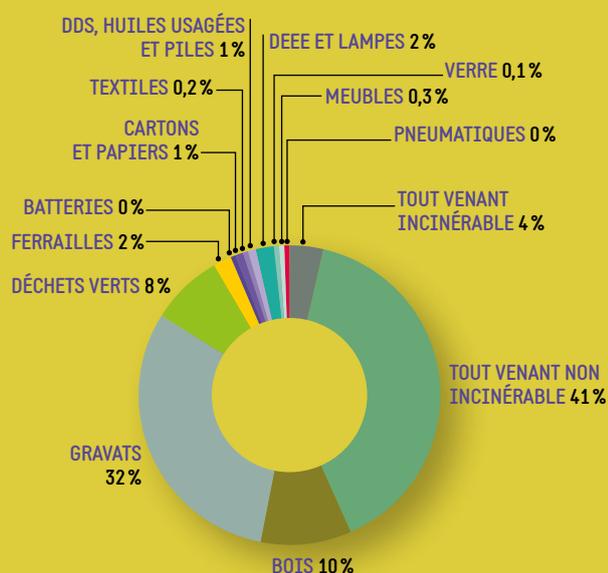
+16%
PAR RAPPORT À 2013



IDRIS TRAORÉ
Gardien de déchèterie
intercommunale

« Le gardien d'une déchèterie constitue un maillon essentiel de la chaîne de contrôle et de traitement des déchets. À lui de gérer intelligemment toutes les situations, même les plus imprévisibles. »

Composition des matériaux évacués



PRODUIRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES

Au cœur de la mission de valorisation énergétique du SIEVD, l'Usine d'incinération réceptionne l'ensemble des ordures ménagères collectées sur le territoire du SIEVD, ainsi que les tonnages qui n'ont pu être recyclés en nouvelles matières premières. Ainsi s'engage une boucle vertueuse, où les déchets seront valorisés sous forme de chaleur pour alimenter les réseaux de chauffage urbain.

123 599_t

DE DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS EN 2014 DONT 699 TONNES EN TRANSFERT

123 145_{Mwh}

DE CHALEUR VENDUE POUR ALIMENTER LES RÉSEAUX DE CHALEUR DU MIN DE RUNGIS, L'AÉROPORT DE PARIS-ORYLY ET SA ZONE HÔTELIÈRE

TONNAGES RÉCEPTIONNÉS

Une évolution contrastée

Globalement, les tonnages réceptionnés par l'usine d'incinération ont été plus faibles en 2014 (- 4,44 % par rapport à 2013), notamment en raison d'apports extérieurs moindres (-19,21 %). En revanche la part des tonnages des ordures ménagères résiduelles a augmenté de 1,15 % du fait de l'augmentation de la population (*voir ci-contre*).

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Une installation exemplaire en matière environnementale

Des consommations maîtrisées

En 2014, la consommation d'électricité (9 104 Mwh) a diminué par rapport à 2013 (9 748 Mwh). En revanche, les consommations de gaz naturel (6 371 Mwh contre 5 949 Mwh en 2013) et d'eau (9 649 m³ en 2014 contre 9 442 m³ en 2013) sont en hausse. Ces surconsommations sont liées aux travaux réalisés lors des arrêts techniques de l'été 2014, dans le cadre de la requalification décennale.

Des rejets limités

L'usine incinération ne génère aucun rejet liquide industriel et ses **rejets gazeux restent largement inférieurs aux seuils réglementaires imposés**. En 2014 et pour la cinquième année, des mesures de dioxines et furannes ont été réalisées en semi-continu (une obligation applicable à partir de juillet 2014 mais que le SIEVD anticipé dans l'arrêté complémentaire modificatif n° 2012/173 du 18 janvier 2012 de l'usine). Les résultats mensuels de ces analyses corroborent ceux de l'étude d'impact annuelle menée par le bureau d'études Biomonitor, entre le 15 octobre et le 11 décembre 2014. Celle-ci

conclut qu'aucun impact significatif de l'incinérateur n'a été mis en évidence depuis le début des campagnes de mesures.

Un taux de valorisation des matières extrêmement performant

Le taux de valorisation matière de l'usine d'incinération s'élève à **99% pour l'année 2014**, grâce à plusieurs facteurs :

- une valorisation de l'ensemble des mâchefers produits,
 - l'utilisation du procédé NEUTREC®, de la société RESOLEST, permettant la valorisation de la partie saline, issue de la réaction de neutralisation des acides des fumées présents dans les REFIOM (résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) sous filtres à manches,
 - le procédé de valorisation développé par la société MINERAL Plus pour les cendres.
- L'installation répond donc pleinement à l'un des principaux objectifs de la loi de 1992 sur la réduction et la limitation de l'enfouissement des déchets ultimes.

Une triple certification confirmée

L'usine dispose d'une triple certification ISO 9001-2000, ISO 14 001-2004 et OHSAS 18001 - 1999. Suite à l'audit de renouvellement conduit en avril 2014, cette triple certification a été reconduite pour 3 ans.



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Une nouvelle interconnexion avec les réseaux de chaleur

Le SICUCV (Syndicat de Chauffage Urbain Choisy-Vitry), le SIEVD et la SEMMARIS ont souhaité construire un projet vertueux, basé sur la récupération de l'énergie non utilisée et une meilleure valorisation des déchets.

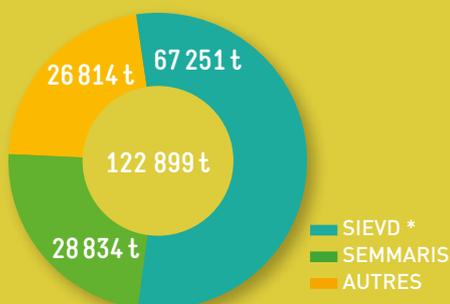
Pour cela, une **interconnexion entre le réseau de chaleur du SICUCV et de la SEMMARIS** s'apprête à voir le jour, utilisant ainsi l'énergie de l'UIOM du SIEVD.

2014 a été dévolue aux travaux de raccordement, engagés par la SEMMARIS et SICUCV. L'interconnexion devrait être opérationnelle au premier trimestre 2015. Elle permettra de porter les ventes annuelles de chaleur de l'UIOM au réseau de chauffage de la SEMMARIS à environ 180 000 Mwh.

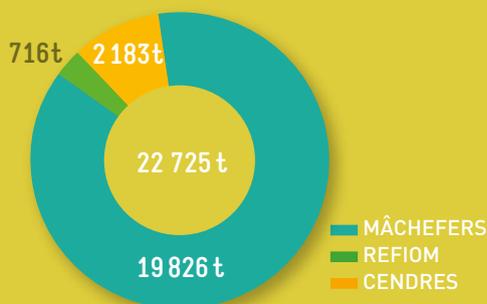


USINE D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES RESULTATS 2014

Répartition des apports



Répartition des sous-produits issus de l'incinération des déchets



* y compris les déchets «incinérables» provenant des déchèteries intercommunales (475 tonnes), les refus de tri du centre de tri du SIEVD (1326 tonnes) et le retour du tri des encombrants (2 136 tonnes)

Apports de déchets ménagers et assimilés des collectivités adhérentes

	2014	2013
ABLON-SUR-SEINE	1 496 t	1 500 t
ARCUEIL	5 664 t	5 717 t
FRESNES	5 730 t	5 663 t
L'HAÏ-LES-ROSES	8 538 t	8 505 t
CHEVILLY-LARUE	5 579 t	5 429 t
CHOISY-LE-ROI	12 772 t	12 402 t
ORLY	6 620 t	6 531 t
RUNGIS	1 438 t	1 443 t
THIAIS	8 354 t	8 347 t
VILLENEUVE-LE-ROI	7 121 t	7 056 t
TOTAL	63 313 t	62 593 t
TOTAL EN KG/HAB.	289 kg	290 kg



VINCENT FRACHON
Chef du Service Réseaux
et Fluides SEMMARIS

« En 2014, l'UIOM a couvert près de 99 % des besoins en énergie renouvelable ou de récupération (ENRR) des réseaux de chaleur du MIN de Rungis et des zones annexes. Un dispositif extrêmement vertueux, depuis le traitement des déchets jusqu'à la distribution de l'énergie et qui sera amplifié à partir de 2015 grâce à l'interconnexion des réseaux de chaleur du MIN et des villes de Choisy-Vitry. »

SYNTHÈSE DES FLUX 2014

TONNAGES ENTRANTS

CENTRES DE TRAITEMENT

Centre de tri des collectes sélectives
capacité : 15 000 t



COLLECTES SÉLECTIVES

→ EMBALLAGES/PAPIER

7 159 t

collectées par les villes adhérentes du SIEVD en porte à porte et points d'apport volontaire emballages/papiers

Plate-forme de verre



→ VERRE

3 208 t

collectées par les villes adhérentes du SIEVD en porte à porte et points d'apport volontaire verre

Centres de traitement*



DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

12 348 t

déposés dans les trois déchèteries intercommunales du SIEVD, à Choisy-le-Roi, Fresnes/Chevilly-Larue et Villeneuve-le-Roi

Centre de tri des objets encombrants



OBJETS ENCOMBRANTS

8 067 t

collectées en porte à porte par les villes adhérentes au SIEVD

Usine d'incinération
capacité : 130 000 t



ORDURES MÉNAGÈRES

122 899 t

dont 63 313 t collectées par les villes adhérentes du SIEVD (intégrant les refus de tri et hors déchets incinérables provenant des déchèteries)

TONNAGE TOTAL DES DÉCHETS MÉNAGERS

traités par le SIEVD

154 380 t

TONNAGES ÉVITÉS

DANS LE CADRE DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

796 t

Déchets putrescibles, textiles...

* Centre de tri du SIEVD, plate-forme de verre du SIEVD, UIOM du SIEVD, filières REP, centre de tri SEMAVER.

TONNAGES VALORISÉS

MATÉRIAUX TRIÉS POUR RECYCLAGE

→ ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

5 625 t

- Papiers 1.11 2 079 t
- Cartons 1 820 t
- Papiers 1.02 911 t
- Plastiques 651 t
- Métaux 164 t

Refus incinérés 1 326 t

→ VERRE

3 208 t

→ ISSUS DES DÉCHÈTERIES

2 802 t

- Bois 1 178 t
- Cartons et papiers 104 t
- Métaux 230 t
- Déchets verts 1 017 t
- DEEE / Lampes 196 t
- Meubles 38 t
- Textiles 24 t
- Pneus 3 t
- Verre 12 t

Refus incinérés 480 t

Déchets dangereux récupérés : batteries, piles, huiles, Déchets Diffus Spécifiques 125 t

Refus mis en CET 8 941 t

→ ISSUS DES OBJETS ENCOMBRANTS

3 655 t

- Bois 2 867 t
- Cartons 277 t
- Métaux 440 t
- Films plastiques 71 t

Refus incinérés 2 136 t

Refus mis en CET 2 276 t

DÉCHETS VALORISÉS SOUS FORME DE CHALEUR

100 174 t

soit 243 393 Mwh

Matériaux récupérés

19 826 t

dont métaux extraits sur mâchefers 1496 t
+ Cendres 2 183 t + 87 % des REFIOM 716 tTOTAL
VALORISATION
MATIÈRE

37 922 t

soit 26 % des déchets
dont les matériaux issus
de l'incinération :
mâchefers, ferreux et
non-ferreux 26 tTOTAL
VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

104 119 t

soit 67 % des déchets
(Ordures ménagères +
déclassés + refus de tri)TOTAL
ENFOUISSEMENTen centres
d'enfouissement
technique (CET)

11 310 t

soit 7 % des déchets

BILAN FINANCIER

Le service est financé grâce à la participation des villes, aux prestations extérieures et à la vente de chaleur et de matériaux.

ÉQUIPEMENTS (FRAIS GÉNÉRAUX INCLUS)



UIOM



CENTRE DE TRI



DÉCHÈTERIE



PLATE-FORME DE VERRE



OBJETS ENCOMBRANTS

DÉPENSES

DÉPENSES RÉELLES	10 489 262,44 €	1 645 612,09 €	1 180 102,89 €	105 672,04 €	516 864,73 €
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	1 228 863,79 €	223 402,93 €	55 785,35 €		
AMORTISSEMENTS MATÉRIEL	6 395,18 €	516,28 €	11 705,78 €		
SOUS TOTAL	11 724 521,41 €	1 869 531,30 €	1 247 594,02 €	105 672,04 €	516 864,73 €

RÉCETTES

PRESTATIONS EXTÉRIEURES	1 903 517,84 €	- €			
VENTE CHALEUR	1 849 401,44 €				
VENTE MATÉRIAUX		629 279,61 €	30 364,48 €	72 069,44 €	
PAPIERS		227 738,02 €			
GROS DE MAGASIN		57 555,71 €			
CARTONS		135 141,41 €			
ACIER		20 740,54 €			
ALUMINIUM		7 264,88 €			
PLASTIQUES		151 267,86 €			
SUBVENTION ÉCO-MOBILIER			32 878,00 €		
SUBVENTION ECOFOLIO		100 000,00 €			
SUBVENTION OCAD3E			16 323,75 €		
PRODUITS DIVERS (HORS EXCEPTIONNELS)	99 662,77 €	3 586,68 €	1 390,00 €		
SOUS TOTAL	3 852 582,05 €	752 866,29 €	80 956,23 €	72 069,44 €	

COÛT DE TRAITEMENT VILLES/CAVB/SEMMARIS

7 871 939,36 € 1 116 665,01 € 1 166 637,79 € 33 602,60 € 516 864,73 €

pour 96 679,74
tonnes soit

81,96 €/t

pour 7 159
tonnes soit

155,98 €/t

pour 218 553
habitants soit

5,34 €/hab

pour 3 208
tonnes soit

10,47 €/t

pour 8 067
tonnes soit

64,07 €/t

La politique tarifaire du SIEVD comprend des contributions incitatives à la tonne (ordures ménagères résiduelles, collectes sélectives et encombrants) et des contributions forfaitaires à l'habitant (déchèteries, prévention).

PRÉVENTION

PARTICIPATION DEMANDÉE/HAB.	0,40 €
SUBVENTIONS ET AIDES	184 783,00 €
TOTAL BUDGET	269 530,60 €

REVERSEMENTS DES AIDES AUX VILLES

AIDES ECO-EMBALLAGES COMMUNICATION	13 724 €
AIDES ECO-EMBALLAGES AMBASSADEURS	73 500 €
SOUTIENS TONNES TRIÉES AUX VILLES ECO-EMBALLAGES	718 032 €
AIDES ÉCO-MOBILIER	151 088 €
REVERSEMENT RECETTE DU VERRE	72 069 €
BONIFICATION VERRE	756 €

CRÉDITS PHOTOS :

SIEVD, Cécilia Garroni Parisi,
F. Boissonnet, Fotolia

Ce rapport annuel respecte l'environnement.

Il est éco-conçu. Nous avons optimisé la mise en page, privilégié les couleurs de base en quadrichromie et évité les effets métalliques. Il est imprimé chez un professionnel détenteur de la marque Imprim'vert. Les papiers de la couverture et des pages intérieures sont 100% recyclés. Le format est standard afin de minimiser les pertes lors de la fabrication.





15 rue des Hautes-Bornes - 94 310 Orly
Tel. : 01 58 42 73 60 - Fax : 01 58 42 73 69 - www.sievd.fr